

Compte rendu du conseil municipal du 4 juillet 2016

Commune de Saint Alban de Montbel

Mme le Maire Annick Chevalier, présidente de séance.
Mme Annick POUPENEY, secrétaire de séance

Membres présents :

Mme Annick CHEVALIER, Maire	M. Sylvain DURET, Adjoint
M. Henri GRIMONET, Adjoint	M. Patrick NOEL-LARDIN
M. Géraud RENAUDIN	M. Jean SZLAPKA
M. Bernard-Paul EMINET	M. Luc LEGER, Adjoint
Mme Annick POUPENEY, Adjoint	Mme Catherine SENFT
Mme Audrey SCHNEIDER	M. Paul MERCY

Membre absent et excusé : Benjamin BARDON (pouvoir à Mme Annick CHEVALIER).

Ordre du jour :

- Délibération pour marché public fourniture et livraison de repas pour la cantine
- Délibération pour règlement périscolaire 2016/2017
- Délibération pour subvention Tirelire des ST Albambins (régularisation périscolaire)
- Délibération pour demande de subvention belvédère auprès du Département
- Questions diverses

Début de la séance à 20 h15 approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2016.

1 - Délibération pour marché public fourniture et livraison de repas pour la cantine

Monsieur Sylvain DURET rappelle que suite à la délibération votée en conseil municipal du 18 avril 2016, le conseil municipal a autorisé l'ouverture d'une procédure de marché public à procédure adaptée (MAPA). La publication a été faite en date du 19 mai 2016 avec envoi du cahier des charges à trois prestataires. Les réponses devaient être rendues pour le 15 juin 2016. Seuls deux ont répondu.

La commission d'appels d'offres s'est réunie le 24 juin 2016. A l'ouverture des plis, le prestataire VACAVANT TRAITEUR était celui qui remplissait les critères demandés. Dans les critères demandés cette année, le circuit court a été rajouté.

Question : Monsieur Géraud RENAUDIN demande si nous avons été satisfait de la prestation servie jusqu'à présent par VACAVANT.

Réponse : Monsieur Sylvain DURET, pas de reproches particuliers, bonne prestation dans son ensemble.

Question : Monsieur Bernard-Paul EMINET s'interroge sur la rentabilité pour Monsieur VACAVANT, le prix étant maintenu. Monsieur Sylvain DURET répond que malgré l'effort

tarifaire le prestataire gagne sa vie, le volume de repas a augmenté, nous sommes passés à deux services par jour.

Délibération votée à l'unanimité.

- **2 - Délibération pour règlement périscolaire 2016/2017**

Monsieur Sylvain DURET annonce que la seule modification apportée au règlement périscolaire porte sur les horaires du mercredi et jeudi, dorénavant les matinées de cours se termineront à 11H45 comme les autres jours.

Question : Madame Annick CHEVALIER demande si le tarif de 10€ demandé aux familles pour la participation aux TAP est maintenu et s'il est prévu de recourir à d'autres intervenants.

Réponse : Monsieur Sylvain DURET précise que Madame Catherine SFENT a étudié la solution de nouveaux intervenants, instauration d'activités sportives et suivre un fil conducteur avec pour thème principal le respect et la non-violence. Le même volume d'heures sera consacré aux TAP. Sur un effectif de 80 enfants scolarisés, on peut compter sur une moyenne de 56 enfants inscrits aux TAP.

Monsieur Bernard-Paul EMINET intervient pour féliciter les personnes qui se sont investies lors de la fête des TAP du 23 juin. Il a trouvé que c'était une belle journée et une belle initiative la distribution des dictionnaires aux élèves entrant en 6^{ème}.

Délibération votée à l'unanimité

- **3 - Délibération pour subvention Tirelire des St Albambins (régularisation périscolaire)**

Madame Catherine SFENT détaille les montants dépensés par la Tirelire des St Albambins pour les TAP : 64€ pour des outils de jardins, 450€ pour le spectacle de la fête des TAP et 400€ pour le groupe SACABAL, lors de la fête du village. Mme le Maire demande au conseil municipal de valider la subvention à concurrence de ces montants.

Délibération votée à l'unanimité

- **4 - Délibération pour demande de subvention belvédère auprès du Département**

Madame Annick CHEVALIER demande au conseil municipal de prendre une délibération pour solliciter l'obtention d'une subvention auprès du Département.

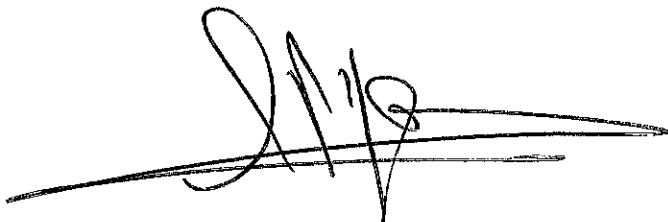
Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- le règlement du cimetière : Madame Annick CHEVALIER propose à Monsieur Bernard-Paul de travailler sur le règlement. Un logiciel pour la gestion du cimetière a été acheté et une formation sera dispensée courant août à Valérie et Yolande pour l'utilisation. La procédure pour abandon de sépultures va être engagée.
- Madame Annick CHEVALIER annonce que l'Accro lac sur la plateforme du Sougey a ouvert le 3 juillet.
- Intercommunalité : Madame Annick CHEVALIER expose les dernières décisions prises suite au refus de Yenne d'accepter la proposition du Préfet de création Intercommunalité entre Val Guiers, Yenne et la CCLA...
- Urbanisme : Monsieur Jean SZLAPKA fait le point sur l'urbanisme.
- Projet de l'OPAC exposé par Monsieur Sylvain DURET : projet de constructions de quatre doubles maisons pour accueillir 8 familles, certains locataires actuels pourront acheter leur maison.
- Monsieur Paul MERCY qui a assisté à l'assemblée générale de l'ADMR, nous en résume le déroulement.

Fin du conseil municipal à 21H50.

Annick POUPENEY
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. PoupENEY', with a long horizontal stroke extending to the left.

Annick CHEVALIER
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Chevalier', with a long horizontal stroke extending to the right.